

tenir les souris, un secret pour empêcher les dits souris de tomber.

Je vous ai déjà donné dans mes volumes différents conseils à ce sujet ; vous pouvez vous y reporter.

Comme chapitre complémentaire, voici la formule d'un mélange, qui est très bon pour maintenir les souris en bon état.

- Rosierine 1 gramme.
- Huile d'olive 30
- Huile d'amande douce 30
- Bainne de Pérou 30

à passer sur l'arceau soucieux les deux ou trois jours avec une brosse douce. Le lendemain on lave avec un peu d'eau tiède, dans laquelle on a mis un peu de teinture de saponaire.

Quand au contraire les souris tombent, c'est le plus souvent parce que le pyriasis a envahi la région soucieuse. Une solution faible de salicylé, de rosierine, de benjoin, des onctions avec de pomades faibles au précipité blanc, guérissent le mal.

- Voici une formule qui pourra essayer.
- Borate de soude 50 centigr.
 - Teinture de benjoin 20 gram.
 - Oxyde de zinc 2
 - Vaseline blanche 48

On emploiera cette pomade le soir, deux fois par semaine. Avant son emploi on se lave le visage avec de l'eau tiède dans laquelle on mettra également de la teinture de saponaire.

Enfin, quand les souris commencent seulement à tomber, on peut en arrêter la chute en les frictionnant chaque soir avec une bouillie d'ouate hydrophile trempée dans la préparation suivante :

- Alcoolat de lavande 40 gram.
- de Fioravanti 10

S'il y a des démangeaisons ajoutez :

- Sulfate d'hydrargyre 5 milligr.

Un point, c'est tout ; nos nombreuses lettres en retard ont été passées en revue, et l'espérons, mes lecteurs, que vous avez toutes été satisfaites. Tante ROSALIE.

P. S. — Mme Jules de Gode. — Vous trouverez la manière de confondre les tiges d'anguille à la page 207 des 52 Semaines de tanté Boudie.

Goma. Vain de quinine. — Voir à la page 213 des Propos de tanté Boudie.

1. H. de Fleury. — Pour fixer la couleur en employant la induline, forcer la dose de vinaigre, et passer deux fois à la teinture.

Garniture de Nerves. — Parfait pour sachet, voir à la page 225 des 52 Semaines de tanté Boudie.

Une lecture amusante. — Voir de grasse sur une photographie, voir fiche de grasse sur les livres, page 212 des 52 Semaines de tanté Boudie et 257 des Nouveaux Propos.

Angine Catarrhale. — Pour fabriquer du vin de Champagne artificiel, voir à la page 235 des Propos de tanté Boudie.

Viens quinquante. — Le résultat de la bouillie à 45 degrés est très bon, elle n'a pas eu pour elle.

Cl. de C. et G. — Pour un portrait dont le vernis est sec, il est indispensable de voir un peintre, un artiste et pas un peintre en bâtiment ; les produits qu'on recommande décoloreront tous les toiles.

Un abominable. — Il faut attendre le mariage pour rendre les vœux.

Carrière. — Vous ne m'importe pas ; mais, hélas ! il n'y a pas de remède contre l'oxyde de zinc.

Un ardent de province. — Offrir une bouillie à un poète à l'étranger, est moins que convenable ; vous devez savoir la province.

Cherchez les Livres. — Bien à faire contre ces fautes-là. Le latin est perdu ; c'est un peu votre faute, on ne donne pas des livres pour mettre sous les pieds des comédiens.

Notre Primo
(S)
DIAMANDEZ LA
SCIENCE AMUSANTE
A LA LIBRAIRIE DU
Journal de Roubaix
71, GRANDE-RUE

SPORTS
BOUCAU-VEREECKE
5, Rue Pierre-Motte, ROUBAIX

FOOT-BALL BOOT
ARTICLES
de
SPORT

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

— Depuis six mois.
— Et précédemment ?
— Mon fils et moi, nous habitions l'étranger.
— Ah ! très bien ! dit le juge d'un ton de bonhomie. Puis il reprit :
— Vous savez sans doute appelée dans l'instruction et non vous demandera quelques éclaircissements à propos du passé. — Ne pourriez-vous des aujourd'hui me dire...
— Quoi donc, monsieur ?
— Par exemple, quels ont été vos moyens d'existence depuis votre séparation d'avec Charles Robert ?
— Mais, monsieur, on vous a éclairé sur ce point il n'y qu'un instant, en reconnaissant que mon mari m'avait abandonné tout ce qu'il possédait.
— C'est juste... et l'avais oublié.
— Un magistrat qui oublie un des détails sérieux de son instruction, c'était bien imprévisible.
— Et cet avoir vous a servi jusqu'à ce jour pour vivre et élever votre enfant ? demanda-t-il.
— Cela et autre chose encore.
— Quoi donc ?
— Non travail... J'ai été institutrice dans une grande famille anglaise, avec laquelle j'ai fait de nombreux et longs voyages à l'étranger. Mais, pardon, monsieur, tout cela n'a pas trait à l'assassinat de Robert-Bey et ne peut aller à vos recherches... Et c'est donc un interrogatoire que vous ne faites subir ?
— Non madame. Une simple formalité seulement. Je reviens au crime. Savez-vous que Robert-Bey habitait la France et qu'il se fut créé une nouvelle famille ?
— Non ! répondit sèchement Cecil Ch. mlay.
— Comment donc avez-vous appris sa mort ? demanda vivement le magistrat.
— Par les journaux.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Le sieur Victor Houssot, rue Jeanne d'Arc, en face de la Halle (ancienne maison Esclée), informe les amateurs qu'on jouera chez lui le lundi 2 janvier 1899, à l'occasion de l'inauguration du nouveau parc, à 2 de 3 mort pour 30 fr. Serrurier et Blandin contre Dumont, de la rue de Valenciennes. Mise au parc à 6 heures 1/2. 42524

— Dimanche 1^{er} janvier, il se jouera un 2 de 3 mort pour 30 francs à l'ours, rue Pellart, 49, contre la société du bon vivant. La mise au parc aura lieu assistée la partie du Marchal terminée. 42524

— C'est aujourd'hui 1^{er} janvier 1899, la grosse partie au Marchal de Goyghem, grande rue, 411, contre Houllers, Lachliem et Boylesse réunis. L'ours est de 200 fr. Les paris de plaisir à 25 francs. Noté que les amateurs voudront en grand nombre pour voir battre les meilleurs sujets de la saison dernière. Mise au parc à 4 heures. 42524

— Lundi 9 janvier, il se jouera chez M. Alfred Bantoin, angle des rues de Mouvaux et de Rome, 3, de 5 mort pour 40 francs, paire de plaisir à 40 fr., contre le Marchal de Goyghem. La partie se jouera trois vieux et trois poulins. 42524

TOURCOING. — Le 2 janvier il se jouera chez Remy Verstraete, restaurant du Coeur d'Or, un 2 de 3 pour 30 fr. Cette partie tenait une lutte acharnée aux vrais amateurs car les paris conséquents engagés ont forcé la société du Coeur d'Or à jouer leurs coqs réservés pour le grand concours de Roubaix. On verra le terrible bleu de Boudique qui tua les gros jets de Houllers. Mise au parc à 4 heures précises.

— AVEZ-VOUS amateurs de belles parties : un trois de cinq mort pour 200 francs sera joué le lundi 9 janvier chez M. J. Bantoin, à la Nouvelle-Aventure. Cette partie se jouera entre les Français contre la nouvelle société Les Jeunes Amateurs de la Nouvelle-Aventure.

— Un grand concours de coqs aura lieu chez M. Arthur Carrette, à l'estaminet de la Sabre, rue du Tois, le 26 février 1899, à deux heures. Il se jouera plumes pour plumes, 625 francs de prix. Vingt sociétés y prendront part ; la mise sera de 25 francs.

Chronique locale ROUBAIX

Ce numéro comprenant huit pages ne doit être vendu que 5 centimes.

Nos ateliers étant fermés le Premier Jour de l'An, le JOURNAL DE ROUBAIX ne paraîtra pas demain.

L'affaire Carrette-Terlynck. — Le jugement de l'affaire Carrette-Terlynck a été rendu samedi, au début de l'audience du Tribunal correctionnel. Nous en donnons, d'autre part, les considérants et le dispositif.

Cette nouvelle impatiemment attendue à Roubaix a été connue par l'édition du Journal de Roubaix. Elle a produit une vive émotion et était l'objet de nombreux et divers commentaires pendant toute la soirée.

On s'est demandé surtout si la condamnation encourue par le maire de Roubaix le privait de ses droits politiques. Il n'en est rien. Toutefois, M. Carrette a été sur l'extrême limite ; un jour de prison en plus et il n'aurait plus électorat.

L'article 16 de la loi du 15 février 1852 porte en effet :

« Les condamnés à plus d'un mois d'emprisonnement pour rébellion, outrages et violences envers les dépositaires de l'autorité ou de la force publique... ne pourront pas être inscrits sur la liste électorale pendant cinq ans, à dater de l'expiration de leur peine. »

Pharmacie municipale et verrerie ouvrière. — A propos des 12,000 francs de la Verrerie ouvrière d'Albi, le Temps rappelle le précédent de la pharmacie municipale de Roubaix que le gouvernement et la Chambre ont refusé d'approuver. Ce journal ajoute que l'organe du gouvernement, à cette époque, était précisément M. Charles Dupuy, alors comme aujourd'hui président du conseil. Voici les paroles qu'il prononçait dans la séance du 29 novembre 1894 :

« L'exemple qui nous occupe a été choisi d'une manière très honnête et très habile, parce qu'on peut faire entrer dans son appréciation ce qui j'appellerai un coefficient de sentiment. Eh bien, il ne faut pas être dpe de ces choses. Qu'il faille, sur le terrain de la bienfaisance et de l'assistance, faire le possible, faire le nécessaire, je suis le premier à le proclamer ; mais j'ajoute aussitôt que nous avons à ce sujet des lois votées par le Parlement. »

« Non, ce n'est pas ici une question de sentiment, c'est une question de principe, de doctrine. Il s'agit d'un engagement dans lequel vous, vous nous mettons la main. »

« En un mot, on nous demande de faire le premier pas dans la voie collectiviste. »

« Non franchissons point ce premier pas, il coûterait trop cher, car une fois qu'il serait fait, tout y compris les habitudes, les institutions, les mœurs, la société entière, cette société qui est fondée sur deux axes, l'individualité et la liberté individuelle et la propriété individuelle. (Vifs applaudissements.) »

« On l'a essayé, après la pharmacie nous aurons la boulangerie municipale, la boucherie municipale, la confection municipale, l'épicerie municipale. »

« A droite ! la chapellerie municipale. (On rit.) »

« M. le président du conseil ! En un mot, comme je le disais tout à l'heure, l'industrie nationale. »

« Ce langage fut approuvé par un ordre du jour de confiance voté à la majorité de 335 voix contre 168. »

Le XX^e siècle. — Aujourd'hui, nous entrons, non point dans la dernière année du XIX^e siècle, comme on le dit, trompé par la fascination des chiffres, mais dans l'année dernière.

Le jour de l'an du XX^e siècle, sera le 1^{er} janvier 1901, ce jour marquera le commencement de la première année du nouveau siècle, comme le 1^{er} janvier de l'année 1900, sera le premier jour de la dernière année qui s'écoulera.

Le premier siècle de l'ère chrétienne ne s'est terminé qu'à l'expiration des cent ans révolus, c'est-à-dire le dernier jour de l'an 100 ; il n'en fut autrement du XIX^e siècle qui finira de même le 31 décembre 1900 à minuit, et non point le 31 décembre 1899.

Les réceptions du nouvel An.

— Il n'y a eu, samedi, aucune réception officielle à la mairie, à l'occasion du jour de l'an.

Résultat d'adjudication. — Samedi matin, à onze heures, il a été procédé à la Mairie, à l'adjudication de la fourniture des denrées nécessaires aux chevaux du service de l'ébouage jusqu'au premier janvier 1900.

Le bureau était présidé par M. Achille Lopez, adjoint au Maire, assisté de MM. Desiré Wichtart et Dujardin, conseillers municipaux.

L'adjudication était divisée en six lots :

- 1^{er} lot, avoine, 44,250 fr.; 2^e lot, lentilles, 4,750 fr.; 3^e lot, pain de froment, 4,200 fr.; 4^e lot, graine de lin et orge, 2,202 fr.; 5^e lot, pain de seigle et son, 1,110 fr.; 6^e lot, carottes, 1,800 fr.

1^{er} lot. — Ont soumissionné : MM. Dronlers-Salombier et Victor Bulteau qui ont majoré la mise à prix de 5 0/0. Pas de résultat.

2^e lot. — Soumissionnaires : MM. Victor Bulteau, avec un rabais de 15 0/0, Alexandre Thomas, 5 0/0 ; Dronlers-Salombier, 14 0/0 ; J. B. Losfeld et Vandonek-Petit, qui a été déclaré adjudicataire moyennant un rabais de 16 0/0.

3^e lot. — Ont soumissionné : MM. Dronlers-Salombier, 32 0/0 ; Victor Bulteau, 25 0/0 ; M. Thomas, 10 0/0 ; Vandonek-Petit, 35 0/0 ; J. B. Losfeld, 35 0/0. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

4^e lot. — Deux soumissionnaires se sont présentés, MM. Lecante-Contamine, et Dronlers-Prouvost qui ont majoré le montant de la dépense prévue. Pas de résultat.

5^e lot. — Soumissionnaires : MM. J. B. Leclecy, 1 0/0 ; Polydote Dehail son associé géométriste adjudicataire, pour le pain à raison de 14 francs les 100 kilos, et pour le son à 11 fr. 50 les 100 kilos.

6^e lot. — Un seul soumissionnaire s'est présenté, M. J. B. Losfeld, qui a majoré le prix des carottes de 2 fr. 50 les 100 kilos.

Une médaille d'honneur vient d'être accordée par M. le ministre des Finances à M. Remy Mangin, brigadier de douanes à Roubaix.

Mort de M. le docteur Leplat. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. le docteur Leplat, mort à Lille, à l'âge de 30 ans, après une courte maladie.

M. Leplat était Roubaixien et bien qu'exercant à Lille la profession de dentiste, il venait trois fois par semaine, à Roubaix, et donner des consultations.

Ses funérailles auront lieu, mercredi, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.

Nous prions la famille du défunt d'agréer nos sincères compliments de condoléances.

Le cabinet médical du docteur Pruvost, est transféré, 48, rue de Lille.

Au « Cercle Polyglotte » de Roubaix. — Le Cercle Polyglotte de Roubaix, qui a été déclaré trimes-trielle vendredi, en son local, au Café Pandore.

Une nombreuse assistance remplissait la salle.

M. Gustave Dalmon, professeur d'anglais, président, ayant à ses côtés M. Gaillard, président-fondateur, MM. Schwartz, Dubucquet, Vranck-Koppen et tous les membres de l'association.

M. Dalmon, dans une improvisation fort honnête, constate la marche progressive du Cercle. Après dix-huit mois d'existence, le Cercle Polyglotte confirme sa vitalité par le nombre sans cesse croissant de ses membres. M. Dubucquet fait un nouvel appel aux sociétés pour que chacun apporte son contingent à la parole dans les causeries et conférences.

Sur sa proposition et après avis conforme de l'Assemblée, les réunions du mardi auront lieu désormais le mercredi.

La parole est ensuite donnée à M. Schwartz, secrétaire, pour l'exposé de la situation morale du cercle.

Celui-ci donne lecture d'un remarquable rapport dans lequel il veut confirmer la situation prospère du cercle.

Il énumère les travaux qui ont été accomplis, les conférences qui ont été faites, notamment par MM. Dalmon, Paye, Koppen, Deion, Walcke, Darrion, Brûlé, etc. Il exprime le vœu que chacun voudrait donner de sa personne pour rendre les réunions du cercle de plus en plus intéressantes.

Il rend hommage au dévouement de M. Dalmon, toujours si exact, à MM. Boppaert, Brédois.

Il adresse également un hommage de reconnaissance à M. Copier, trésorier, président d'honneur, pour l'appui moral et financier qui lui donne au Cercle Polyglotte.

Cet excellent rapport est fréquemment interrompu par de nombreux applaudissements.

M. Dubucquet fait ensuite l'exposé de la situation financière qui est des plus prospères.

M. Leplat, après avoir remercié les membres payés, se trouve avoir un avoir de près d'un millier de francs.

Il peut envisager l'avenir avec sérénité.

De chaleureux applaudissements accueillent ces hommes nouveaux qui témoignent de l'excellente direction donnée au Cercle.

M. Dalmon remercie ses précieux collaborateurs : MM. Copier, Fagnant, Schwartz et Dubucquet. Il remercie, à tous ses meilleurs souhaits de bonne année et de prospérité.

Il annonce ensuite qu'un banquet amical, destiné à resserrer les liens de solidarité des membres du Cercle, aura lieu très prochainement. M. Dubucquet, trésorier, est élu à ce banquet des adhésions. Le prix du banquet est fixé à cinq francs.

Une fête polyglotte s'organise entre les membres du cercle. Elle comprendra cette fois deux représentations scéniques l'une en Anglais et l'autre en Allemand.

Cette fête promet d'être très brillante. Nous sommes heureux de constater que la liberté individuelle et la propriété individuelle, s'instruisent en s'amusant. Il rendra à notre commerce, à notre industrie et à notre jeunesse roubaixienne les plus sérieux services. Nous ne nous étions pas du tout qu'il ait trouvé tant de sympathies dans notre ville.

Au soir de cette nouvelle année qui commence, nous lui souhaitons à notre tour un bon et prospère !

Œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage. — On nous adresse la communication suivante :

« Nouvel An !... Avec les vacances, arrivent les jours de fêtes et de joies, les cadeaux et les étrennes abondantes... »

« Hélas ! pas pour tous, il y a des déshérités, me les oublions pas, nous tous, tout en nous en rendant plus dignes, cela le rendra plus complet. »

« La souscription à l'œuvre de la « Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage » donne à tous la facilité de faire des heureux ; accompagner chaque étrenne de quelques reus de l'œuvre est un des meilleurs moyens d'apporter quelque chose de bon à nos frères déshérités. Et tout femme charitable pense le juge d'instruction. Mais est-elle ceci ou cela ?... Je le saurai ! »

« Et tout haut, il dit : »

« Je n'insiste pas, madame. Les devoirs d'un tel œuvre d'instruction, surtout en présence d'un tel homme, sont parfois rigoureux et pénibles ; ils peuvent froisser, mais ils ont pour but de rendre à nos frères déshérités un peu de bien-être et de dignité. »

« Mais, Monsieur, vous n'avez point idée des causes qui ont motivé l'assassinat et ne pouvez nous fournir aucune indication sur les auteurs du crime ? »

« Je ne suis sûr des causes. Quant aux causes, elles sont connues, il me semble. J'ai entendu parler d'un vol... Robert-Bey aurait été dépouillé de l'or et des valeurs qu'il portait sur lui... »

« Cependant, Monsieur, l'homme qui fut tué chez vous... il y a vingt-cinq ans... avait pu laisser un parent, un frère... des parents de ce genre ? »

« Cette insinuation qui éveillait le passé et constatait comme un fait certain le déshonneur du mari, Cecil Chamblay répliquait par une véhémence indignation. »

« Une voiture attendait le magistrat dans la cour. Elle emporta celui-ci, son greffier et M^{lle} Petit, qui n'avait plus rien à faire au château. »

« Frédéric rejoignit sa mère. »

« Est-ce que ça va... ? demanda-t-il. »

« Sa mère l'interrompit. »

« Allons donc ! dit elle en haussant dédaigneusement les épaules. »

« On entendit dans la cour le roulement de la voiture, puis le bruit de la grille qui s'ouvrait et les pas qui s'éloignaient. »

« Et le silence se fit. »

« Alors, dans une explosion de joie brutale, féroce, jetant un regard sur tout ce qui les entourait, ils s'écrièrent : »

« Tout cela est à nous !... »

« Mais une porte s'ouvrit mystérieusement ; un tôte apparut entre les deux vantaux, et de ses lèvres crispées par un affreux rictus, s'échappèrent ces mots : »

« — Et ma part !... »

Messageries par tramways.

— La Compagnie des Tramways du département du Nord a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'à partir du 1^{er} janvier 1899 elle effectuera elle-même le service et le factage des messageries entre Lille et Roubaix, confié précédemment à MM. Victor François et fils.

Les bureaux de messageries, où seront reçus les ordres et colis, sont installés à Lille, 25, rue de Roubaix, et à Roubaix, 3, rue de Lille, au lieu dit « La Barque d'Or ». Ces bureaux sont reliés au réseau téléphonique, le premier à Lille, le second à Roubaix.

« Les avis pour marchandises à prendre seront reçus, en outre, dans tous les kiosques d'attente, stations et bureaux de la Compagnie. »

Les autorisations de bâtir. — Sont autorisés à construire : MM. P. Dhalluin, six maisons, rue Hilarion-Frémant ; P. Demouze, une maison, rue Lavoisier ; C. Dujardin, une maison, rue Jean de Goujon ; Platt frères, construction d'un atelier, rue de Tunis ; Boulangé et fils, construction d'un tissage, rue Verrier ; H. Balg, une maison, boulevard de Mullyhouse.

MM. L. Desbonnet, un bureau rue de la Gare ; A. Vanderaeghe, un magasin boulevard de Mullyhouse ; E. Delanoy, un mur de clôture rue de Meun ; R. Lepoutre, une remise rue de Naples ; J. Menart, une maison rue de l'Épée ; J. Crommelinck, deux maisons rue Franklin ; A. Debrun, une maison rue d'Antoing ; A. Delfosse, une maison rue Nouvelle.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche, 1^{er} janvier, fête de la Circumcision de Notre-Seigneur. A cinq heures, salut solennel et sermon.

Une tentative de vol rue des Fleurs. — Il est des cambrioleurs dont l'audace ne connaît pas de bornes. On se rappelle qu'un vol fut commis, dimanche soir, au domicile de M. Charles Deleplace, receveur d'octroi, 48, rue des Fleurs. Quand ce dernier rentra chez lui, vers sept heures du soir, au retour d'une visite, il constata la disparition d'une somme de cent trente francs, et non de cent cinquante, comme on l'a dit.

Des voleurs on ne trouva trace. Euharidis par leur persévérance ils virent sans doute tenter de nouveau l'exploit, car dans la nuit de vendredi à samedi, le receveur d'octroi fut éveillé par un passant qui avait surpris deux individus occupés à creuser le des volets. Dérangés dans leur besogne les malfaiteurs avaient pris la fuite. Ils gagnaient probablement la caisse d'octroi, mais, nous déclarer M. Charles Deleplace, ils en auraient fait pour leurs peines, car cette caisse ne se trouve jamais chez moi.

Une enquête est ouverte par la police sur ces hardis exploits de cambrioleurs.

Un vol manqué. — Vendredi soir, vers sept heures et demie, un ouvrier de l'établissement de M. Mazure, fabricant de cannelures, rue Dabouillon, retournait chez lui tranquillement, son travail fini. Lorsque arrivé au face de la bouillie de Mme Delryver, à l'angle des rues de Flandre et Saint-Joseph, il aperçut, à travers le vitrage, un individu qui se dissimulait dans le comptoir, tandis qu'un autre faisait le guet à l'extérieur.

Pensant bien avoir affaire à des malfaiteurs, l'ouvrier frappa du poing sur la vitre du magasin et mit ainsi en fuite le hardi voleur ainsi que son complice.

Presque aussitôt la bouillie, attirée par le bruit, sortit de la cuisine et aperçut les deux malfaiteurs, qui couraient à toutes jambes dans la direction de la rue de France.

« Il est à noter : les voleurs avaient pu entrer dans la boutique sans se faire remarquer parce que la sonnette de la porte d'entrée avait été brisée par mégarde la veille, par Mme Delryver. En bons observateurs nos deux compères s'en étaient aperçus et avaient résolu de ne pas manquer l'occasion qui s'offrait si belle à eux. »

Les accidents du travail. — Un menuisier travaillant pour le compte de M. Vanekère-Florin, entrepreneur, rue de la Gare, a été malade de la main, blessé, contre une meule et une barre de fer, samedi après-midi, vers deux heures.

Jules Plateau, le blessé, est âgé de 33 ans et demeure rue de Flandre ; il a reçu les soins de M. le docteur Buttrille qui lui a prescrit un mois de repos.

Un Angele Fleming, âgé de vingt-six ans, rue du Fontenoy, rattachés après MM. Ternynck frères, rue des Nouveaux-Bains, s'est coupé à la main gauche en travaillant à son métier.

M. le docteur Piquel, qui a donné les premiers soins à la blessé, estime qu'un repos de dix jours lui sera nécessaire.

LISEZ ATTENTIVEMENT CECI :

Jeunes lecteurs et amies, voulez-vous connaître le moyen facile de : **construire un bateau à vapeur, faire valser un œuf, métamorphoser une bulle de savon, fabriquer le télescope** curieux instrument pour voir derrière soi, **transformer un verre de lampe en machine électrique**, etc., etc., etc. ?

Prenez-vous la superbe prime du Journal de Roubaix :

La Science amusante, donne le secret de centaines d'expériences, tours, amusements de société, plus surprenants, plus extraordinaires, plus merveilleux les uns que les autres et dont voici quelques titres :

Un Cyclope dans une carafe, l'Œuf volant, Tromper un papier blanc dans l'enceinte sous le miroir, Les Bougies de l'œuvre de Noël, La Lanterne de Don Quichotte, Comment lui faire avaler l'oiseau, le Kanporu boquer, Un enfant plus fort que quatre hommes, le Honard géométrique, le Sphérographe, Construction d'une sphère en papier, Enlèvement merveilleux d'une aiguille, Le Gymnastique des doigts, Les Larmes de Crocodile, la Trichomanie d'un verre d'eau, Le Plan météorologique, Les Primitifs américains, Petits tours d'amateurs, Tours de ficelles, etc., etc.

Par suite d'arrangements avec les éditeurs le Journal de Roubaix peut offrir aux lecteurs l'étonnant ouvrage de Tom Tit luxueusement relié, avec tranches dorées, nombreuses gravures, au prix exceptionnel de 4 francs.

Avis important : Il est très facile et très amusant que pour bénéficier de la faveur spéciale nos lecteurs doivent demander la prime à la librairie même du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue.

Les Pilules de D^r Somer sont un remède infatigable contre le manque d'appétit, les digestions lentes et difficiles, les migraines, névroses, la constipation, l'échauffement, les maux de tête, les vertiges, les migraines, etc. — Le flacon : 2 francs.

Dépot à Roubaix, ph. Boyaval, 108, rue de Lannoy. 40632

AVIS

Mme Hébert-Wargny (A la Petite Jeannette, 3, rue Saint-Georges, à Roubaix), à l'honneur de rappeler à ses clients, à la suite du décès de son mari, que la maison continue à tenir les rayons de confectio-nnaires, bonnetiers, faux-colis, articles de fantaisie sur mesure, et que les adhérents de confectio-nnaires fonctionnent comme par le passé.

La maison s'est, en effet, depuis plusieurs années, attaché un collaborateur très versé dans ce genre d'affaires, et d'une compétence approfondie ; aussi, ses connaissances spéciales et ses aptitudes sont-elles de nature à inspirer confiance à la nombreuse clientèle de la Petite Jeannette, à laquelle il s'efforcera de donner toute satisfaction.

Il se mettra à leur disposition pour leur faire voir **tous les nouveaux venus**, etindra les assurances pour les commodes, qui, dans les différents articles ci-dessus, lui seront faites.